

Clic&care

Santé et Prévoyance des jeunes entreprises

Santé

Comparatif

2017



SYNTEC



ENTREPRISE
> 1 an

Les PLUS de Clic'n Care

Une couverture Santé qui respecte les obligations de la branche Syntec et même plus !

		Clic'n Care	Obligation Syntec
	Lunettes		
	Verres simples	260 €	220 € à 260 €
	Verres complexes	380 €	260 € à 380 €
	Lentilles	163 €	85 €
	Médecine douce	25 €/séance 3 séances/an	Néant
	Implants dentaires	523,04 € <small>(avec un forfait parodontie utilisé en cas de pose d'implant de 163 €)</small>	500 € <small>(pas de forfait parodontie)</small>
	Chambre particulière	49,05 €	45 €
	Appareil auditif	490,35 €	450 €

Comparatif des garanties SYNTEC vs CLIC'N CARE

Y compris remboursement de la SS	SYNTEC	SOCLE OBLIGATOIRE
HOSPITALISATION, CHIRURGIE ET OBSTETRIQUE		
Frais de séjour	175 % BR	175 % BR
Honoraires Praticiens NON OPTAM	175 % BR	175 % BR
Honoraires Praticiens OPTAM	195 % BR	195 % BR
Forfait actes lourds	100 % FR	100 % FR
Forfait Hospitalier	100 % FR	100 % FR
Chambre particulière établissement conventionnée, par jour	45 €	1,5 % PMSS soit 49,04 €
Personne accompagnante, établissement conventionnée	45 €	1,5 % PMSS soit 49,04 €
Forfait Maternité	-	-

Comparatif des garanties SYNTEC vs CLIC'N CARE

Y compris remboursement de la SS	SYNTEC	SOCLE OBLIGATOIRE
FRAIS MEDICAUX		
Consultation - Visite généraliste Non OPTAM	100 % BR	100 % BR
Consultation - Visite généraliste OPTAM	100 % BR	100 % BR
Consultation - Visite spécialiste Non OPTAM	175 % BR	175 % BR
Consultation - Visite spécialiste OPTAM	195 % BR	195 % BR
Pharmacie	100 % BR	100 % BR
Analyses médicales	100 % BR	100 % BR
Auxiliaires médicaux	100 % BR	100 % BR
Actes techniques médicaux Non OPTAM	130 % BR	130 % BR
Actes techniques médicaux OPTAM	150 % BR	150 % BR
Imagerie médicale Non OPTAM	100 % BR	100 % BR
Imagerie médicale OPTAM	100 % BR	100 % BR
Orthopédie et autres prothèses	175 % BR	175 % BR
Prothèses auditives	450 € par oreille 2 prothèses par an max avec un minimum de 100% BR	16 % PMSS par oreille, Max 2 prothèses par an, soit 523,04 €
Transports acceptés par la sécurité sociale	100 % BR	100 % BR

Comparatif des garanties SYNTEC vs CLIC'N CARE

Y compris remboursement de la SS	SYNTEC	SOCLE OBLIGATOIRE
DENTAIRE		
Limitée à 3 prothèses par an et par bénéficiaire - au-delà, garanties limitées à 125 % BR		
Soins Dentaires	100 % BR	100 % BR
Soins dentaires avec dépassements y compris inlay/onlays	150 % BR	150 % BR
Orthodontie prise en charge par la sécurité sociale	250 % BR	250 % BR
Orthodontie non prise en charge par la sécurité sociale	-	-
Prothèses dentaires hors Inlays-Core	250 % BR	250 % BR
Prothèses dentaires Inlay-Cores	150 % BR	150 % BR
Prothèses dentaires non prises en charge par la sécurité sociale (par an)	150 €	150 €
Parodontologie par an	-	5 % PMSS
Implantologie par an	500 €	16 % PMSS soit 523,04 €

Comparatif des garanties SYNTEC vs CLIC'N CARE

Y compris remboursement de la SS	SYNTEC	SOCLE OBLIGATOIRE
OPTIQUE		
Adulte: un équipement maximum tous les deux ans sauf en cas de changement d'acuité visuelle		
Enfant: un équipement maximum tous les ans		
Equipement verres simples - Adultes	220 - 260 €	260 €
Equipement verres simples - Enfants	140 - 220 €	220 €
Equipement verres complexes - Adultes	260 - 380 €	380 €
Equipement verres complexes - Enfants	220 - 310 €	310 €
Equipement verres très complexes - Adultes	340 - 400 €	380 €
Equipement verres très complexes - Enfants	270 - 330 €	310 €
Monture Maximum	80 €	80 €
Frais de lentilles prescrits remboursées ou pas par la sécurité sociale	85 €	5% PMSS soit 163,45 €
Chirurgie réfractive par œil	600 €	20 % PMSS soit 653,80 €

Comparatif des garanties SYNTEC vs CLIC'N CARE

Y compris remboursement de la SS	SYNTEC	SOCLE OBLIGATOIRE
ACTES DE PREVENTION		
Tous les actes "Contrats Responsables"	100 % BR	100 % BR
Consultation Médecine douces: ostéopathe, chiropracteur, pédicure-podologue, acupuncteur, diététicien, psychologue, psychomotricien, tabacologue par consultation		25 € par séance maximum 3 séances/an
Patch anti-tabac par an	-	-
Vaccin anti-grippal	-	-
Contraception féminine par an	-	-
Diététicien (prescription par un diététicien ou médecin non pris en charge par la sécurité sociale), par an	-	-
Ostéodentométrie osseuse, par an	-	-
Vaccins prescrits non remboursés par la sécurité sociale, par an	-	-
Cures thermales prises en charge par la sécurité sociale	-	100 % BR
Assistance	-	OUI